



28/01/2020 - 3/02/2020

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

Opération séduction à Dubaï

Paperjam | 01/02/2020

Le parcours d'Etienne Schneider

Paperjam | 01/02/2020

"En étant apprenti, on est en contact direct avec le terrain"

L'Essentiel | 03/02/2020

Armés pour l'avenir

Le Quotidien | 03/02/2020

L'Expo 2020 se prépare

Lëtzebuenger Journal | 30/01/2020

Klimaplan – Quo Vadis?

Lëtzebuenger Journal | 29/01/2020

Front syndical en vue pour le 26e jour de congé

www.paperjam.lu | 29/01/2020

Klimaplan – Quo Vadis?

www.journal.lu | 29/01/2020

MEDIA ECONOMIQUE ET FINANCIER

Paperjam

Date: 01-02-2020

Page: 42-43

Periodicity: Monthly

Journalist: -

Circulation: 20 000

Audience: 65 000

Size: 296 cm²

EXPOSITION UNIVERSELLE 2020

OPÉRATION SÉDUCTION À DUBAÏ

Les missions économiques sectorielles se succéderont lors de l'Exposition universelle de Dubaï. Si un effort important sera fourni pour promouvoir les entreprises, la gastronomie du Grand-Duché sera aussi à l'honneur. Ainsi que sa scène culturelle.



Le pavillon luxembourgeois est conçu par Metaform Architects.

Retour sur investissement. Chaque pays participant à l'Exposition universelle, qui se tiendra du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021 à Dubaï, veut se montrer sous ses plus beaux atours pour maximiser les opportunités économiques au gré des contacts pris sur place. Le Luxembourg n'est pas en reste pour « vendre » le savoir-faire de ses entreprises, sa culture et sa gastronomie.

Côté économique, la Chambre de commerce organisera plusieurs missions sectorielles autour de l'espace (du 12 au 16 octobre), de l'immobilier et de la construction (du 23 au 26 novembre), de la biohealth (du 24 au 27 janvier) ou encore de l'alimentation et du secteur de l'horeca (du 20 au 28 février).

Du 1^{er} au 7 novembre, une semaine « Made in Luxembourg » permettra à une sélection d'entre-

prises luxembourgeoises de mettre en valeur leurs produits et services et de présenter leur savoir-faire auprès d'un public à la fois émirati et international, puisque 70% des 25 millions de visiteurs attendus viennent de l'étranger.

Le développement durable sera le sujet à l'honneur du 16 au 21 janvier, durant la Sustainability Week. « *Un des thèmes phares de l'Exposition universelle* », assure le directeur général de la Chambre de commerce, Carlo Thelen. Le pavillon luxembourgeois, dont le thème est « *Ressourceful Luxembourg* », mettra d'ailleurs l'accent sur l'économie circulaire: la forme du bâtiment, en ruban de Möbius, élaborée par le cabinet d'architecture Metaform, en est l'illustration. Une mission multisectorielle aura lieu autour de la Journée luxembourgeoise du 23 janvier 2021. L'Enterprise Europe Network de



la Chambre de commerce organisera à cette occasion un événement de *matchmaking* B2B.

Chacune de ces missions inclura, pour les entreprises, une visite de la foire spécialisée (UAE Anchor Event) organisée dans la région de Dubaï, afin de leur permettre de rencontrer des partenaires potentiels. À cela s'ajouteront séminaires, ateliers ou visites d'une sélection de pavillons ou d'entreprises.

Une quarantaine d'entreprises luxembourgeoises seraient déjà inscrites 10 mois avant l'événement, «*ce qui est un signe positif*», selon la directrice des affaires internationales de la Chambre de commerce, Cindy Tereba. Et, preuve de l'intérêt que portent les entreprises aux Émirats arabes unis, une soixantaine s'y sont rendues avec la mission économique qui a eu lieu du 26 au 30 janvier 2020.

GASTRONOMIE ET CULTURE

Un large volet de la programmation est aussi dédié à la gastronomie. Kim Kevin de Dood sera le chef luxembourgeois appelé à gérer le volet restauration. Il élaborera des recettes reflétant le Luxembourg et sa diversité culinaire. Le tout dans les cuisines du restaurant Schengen Lounge, situé au rez-de-chaussée et déployé sur 130 m² avec des cuisines entièrement vitrées pour attiser la curiosité des visiteurs.

Ces derniers pourront découvrir le reste du pavillon de trois étages en suivant un parcours d'une vingtaine de minutes, conçu autour d'une scénographie. Le secteur culturel, dont notamment la création contemporaine, est largement impliqué dans son élaboration. Sept artistes luxembourgeois issus du théâtre, de la littérature ou de la musique seront amenés à développer ensemble des propositions artistiques en concertation avec l'architecte du pavillon et le scénographe; une manière d'incorporer le volet culturel et artistique à la représentation luxembourgeoise. La scénographie reposera sur cinq thèmes: la diversité, la connectivité, la durabilité, l'entrepreneuriat et la beauté. Une autre façon de découvrir le Luxembourg depuis Dubaï. ♦

PP

Paperjam

Date: 01-02-2020
Page: 12-13
Periodicity: Monthly
Journalist: -

Circulation: 20 000
Audience: 65 000
Size: 932 cm²



HUIT ANS AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

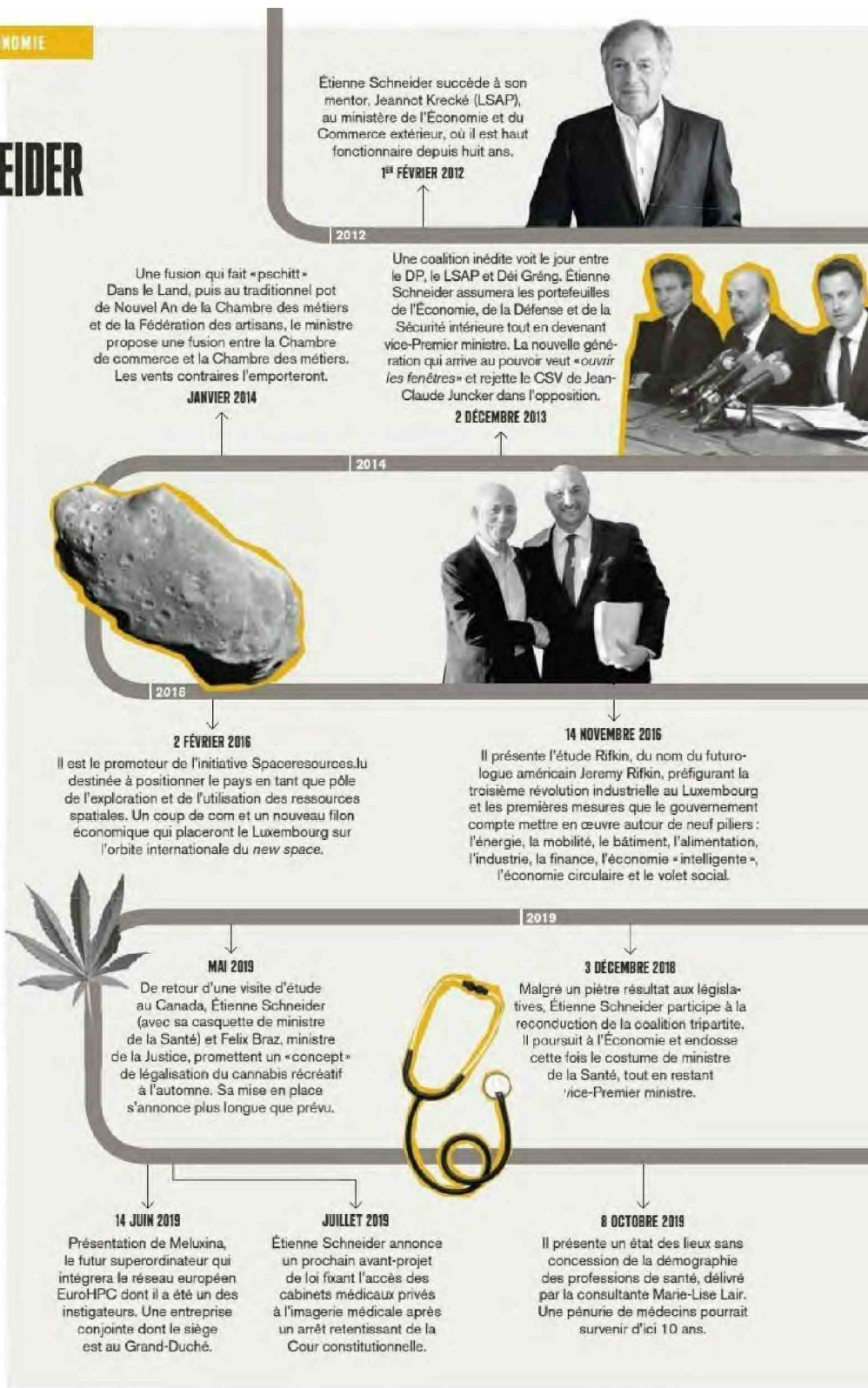
LE PARCOURS D'ÉTIENNE SCHNEIDER

Quelle empreinte laissera Étienne Schneider ? Le ministre de l'Économie (49 ans) a décidé de quitter son poste le 4 février prochain. Lui qui avait, dès 2012, annoncé ne pas vouloir aller au-delà de 10 ans d'exercice. Retour sur le style, mais aussi sur les actions d'un ministre tour à tour VRP, chef de file et candidat Premier ministre.

C'est le 23 décembre qu'Étienne Schneider (LSAP), ministre de l'Économie et de la Santé, a annoncé qu'il ne serait plus ministre le 4 février. La fin d'un long feuilleton, dont la trame était un départ autant attendu que contesté, plus ou moins fermement, par le principal intéressé.

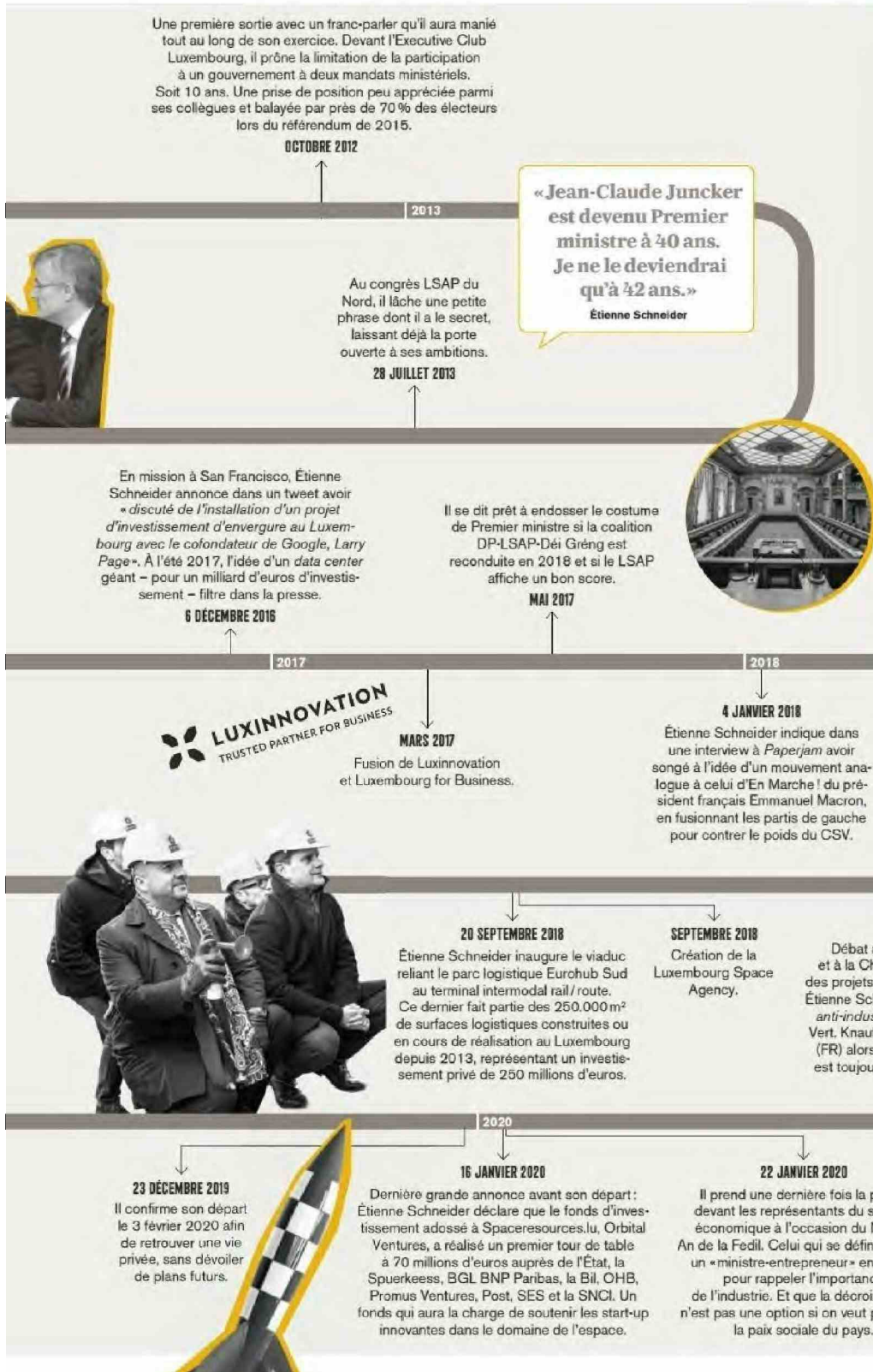
On sait maintenant qu'il a souhaité être « cohérent » par rapport à ce qu'il avait annoncé en 2012: ne pas faire 10 années dans le gouvernement. Une décision prise depuis plusieurs mois. Le Premier ministre Xavier Bettel (DP) en avait d'ailleurs été informé « *voilà déjà un bout de temps* », a-t-il confié à *Paperjam*. Ce n'était pas une surprise puisque Schneider lui avait indiqué, alors que les négociations entre le DP, Déi Gréng et le LSAP se terminaient en 2018 pour la formation d'un nouveau gouvernement, qu'il « *n'aurait sans doute pas au bout de son mandat* ».

Le dernier scrutin législatif a éreinté les socialistes. Le *Spëtzenkandidat* Étienne Schneider a fait sien cet échec sans doute pourtant plus collectif qu'individuel. Cela, conjugué à la volonté de « *reprenre le contrôle de sa vie* », de disposer de plus de temps pour ses proches et sa famille, l'a conforté dans son choix de refermer le chapitre politique de sa vie. Pour en ouvrir un autre, aux contours encore flous actuellement. ♦ G.F.M.L. ET R.



**MOUVEMENTS
ÇA BOUGE AU LSAP**

La maison LSAP a connu des mouvements à tous les étages au cours des dernières semaines. Le premier mouvement a eu lieu suite à la désignation de Nicolas Schmit en tant que commissaire européen à l'Emploi et aux Affaires sociales. Son poste d'eurodéputé est revenu à Marc Angel, qui cède son siège de député à la Chambre à l'ancienne secrétaire d'Etat à l'Economie Francine Cloesener et celui de conseiller communal de la Ville de Luxembourg à Gabriel Boisante. Le second mouvement s'inscrit suite à la nomination d'Alex Bodry au Conseil d'Etat, remplacé à la Chambre par l'échevin de Sanem Simone Asselborn-Bintz et en tant que chef de fraction par le député-bourgmestre de Sanem Georges Engel. Enfin, dernier mouvement, ou plutôt un triple mouvement. Trois personnes ont été nécessaires pour suppléer le départ d'Étienne Schneider : Franz Fayot en tant que ministre de l'Economie, Dan Kersch (ministre du Travail) sera le nouveau vice-Premier ministre, et Paulette Lenert (ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, ainsi que de la Protection des consommateurs) devient ministre de la Santé et ministre déléguée à la Sécurité sociale. A la Chambre, le siège de Franz Fayot sera repris par Cécile Hermmen. Reste à savoir qui le remplacera en tant que président du LSAP. Francine Cloesener a déjà marqué son intérêt pour la fonction.



PHOTOS: MATHIAS WILHELM (SPH/LEIF), MIKE ZAMANI (LEIF), DARRACHAID BPP, NIEL HANSEN (L'Espresso), ZORAN JAKOVIC (DPA), THOMAS LAMBERT

**L'Essentiel**

Date: 03-02-2020

Page: 8

Periodicity: Daily

Journalist: Séverine Goffin

Circulation: 101 235

Audience: 285 300

Size: 225 cm²

«En étant apprenti, on est en contact direct avec le terrain»

LUXEMBOURG Hier, lors d'une remise solennelle à la Philharmonie, 577 lauréats issus de différents secteurs ont reçu leur diplôme et certificat d'apprentissage.

Hier matin, à la Philharmonie, 577 lauréats et leur entourage s'étaient mis sur leur 31 pour la remise des DAP (diplôme d'aptitude professionnelle), CCP (certificat de capacité professionnelle) et DT (di-

plôme de technicien). Pour nombre d'entre eux, ce précieux sésame donne un accès direct à un emploi. «C'est une garantie d'expérience, apprécie Alessio, 20 ans, DAP d'électronicien en énergie en poche.

Et j'irai travailler chez l'employeur chez qui j'avais fait mon stage». Tamara, 24 ans, et Chris, 26, avec leur DAP serveur de restaurant acquiescent. «Passer deux jours par semaine à l'école et trois chez un patron permet d'être en contact avec les clients et d'apprendre directement sur le terrain, c'est motivant».

La rémunération est un point fort. «J'étais maman quand j'ai quitté mon travail de vendeuse pour passer mon DAP agent administratif et commercial. Je n'aurais pu le faire sans un revenu», dit Teresa, 34 ans. «L'agent d'assurance pour qui je travaillais déjà m'a donné la chance de faire mon DAP», note Isaïas, 35 ans, son camarade de promo. Il est l'un des 55 candidats à avoir décroché la distinction «Promotion du Travail». «Ça prouve que je me suis appliqué», sourit-il.



Les lauréats comme Yannick, Andy et Alessio (de g. à d.) sont venus participer à la remise officielle hier.

SÉVERINE GOFFIN

**Le Quotidien**Date: **03-02-2020**Page: **4**Periodicity: **Daily**

Journalist: -

Circulation: **8 214**Audience: **25 750**Size: **182 cm²**

Armés pour l'avenir

La Chambre de commerce, la Chambre des salariés et le ministère de l'Éducation nationale, ont organisé, hier à la Philharmonie à Luxembourg, la remise solennelle des diplômes et des certificats sanctionnant l'apprentissage dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie et de la restauration, des services et du social-éducatif. Au total, 577 lauréats ont été honorés au cours d'une cérémonie qui s'est tenue en présence du Prince Félix, des ministres de l'Éducation nationale et du Travail, Claude Meisch et Dan Kersch, ainsi que du président de la Chambre des députés, Fernand Etgen. Cinquante-cinq certificats de la «pro-

motion du travail» ont également récompensé les apprentis qui se sont particulièrement distingués par leurs efforts.

Pour rappel, au Luxembourg, la formation professionnelle initiale, plus connue sous le terme d'apprentissage, est une formation qui se déroule en mode «dual» (au lycée et en entreprise), favorisant ainsi le rapprochement du monde scolaire et du monde de l'économie. Le contrat d'apprentissage, conclu pour la durée de la formation entre le jeune et une entreprise exerçant une activité dans le secteur visé, permet à l'apprenti d'acquérir une qualification correspondant aux besoins de l'entreprise.



Photo : anne lommel

Au total, 577 lauréats ont été honorés, hier, notamment en présence du Prince Félix (au c.).

Lëtzebuenger Journal

Date: 30-01-2020

Page: 21

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 298 cm²

L'Expo 2020 se prépare

Dernier jour à Dubaï pour la délégation luxembourgeoise

DUBAÏ La mission économique aux Émirats arabes unis (EAU), s'est conclue hier par une journée dédiée à la présence luxembourgeoise à l'Expo 2020 Dubaï qui aura lieu du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021. Maggy Nagel, commissaire générale du Luxembourg auprès de l'Expo 2020 Dubaï, a présenté l'état d'avancement du projet dont les travaux ont débuté en août dernier. «L'Expo 2020 Dubaï ambitionne de promouvoir l'innovation et le développement durable. Ce profil de l'exposition s'inscrit parfaitement dans les efforts de promotion du Luxembourg et permettra de faire valoir de nombreuses compétences 'Made in Luxembourg'», a expliqué Etienne Shneider.

Trois accords de partenariat ont été conclus afin de permettre le bon fonctionnement du pavillon luxembourgeois pendant la durée de l'exposition. Le groupement d'intérêt économique (GIE) Luxembourg@EXPO 2020 Dubaï a signé un accord avec Jumeirah Group pour l'exploitation du restaurant du pavillon luxembourgeois. Il prévoit la prestation de services complets de restauration par Jumeirah au pavillon luxembourgeois pendant toute la durée de l'expositi-

on, avec l'implication directe du chef luxembourgeois Kim Kevin de Doodt et le soutien des élèves de l'École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg (EHTL) de Diekirch.

De son côté, l'EHTL a conclu une entente de partenariat général avec RAK Porcelain Europe basé au Luxembourg et qui fait partie du groupe RAK Ceramics, leader mondial de la production de céramique. RAK Porcelain est fournisseur exclusif des sanitaires, des recouvrements céramiques et des arts de la table pour le pavillon. Le partenariat permet aux élèves et aux membres du personnel enseignant cuisine et service en restaurant de l'EHTL de participer à des cycles de formation sur les arts de la table. Le partenariat a été conclu pour une durée de 5 ans.

Enfin, un mémoire d'entente a été signé entre l'EHTL et l'Emirates Academy of Hospitality Management (EAHM), une école de gestion de l'hôtellerie basée à Dubaï et associée à l'École hôtelière de Lausanne en Suisse pour permettre aux étudiants et enseignants de l'EHTL d'accéder aux infrastructures de logement de l'EAHM pendant la durée de leur séjour à Dubaï. LJ



La délégation emmenée par S.A.R le Prince Guillaume a pu visiter le chantier du pavillon luxembourgeois

Photo: SIP/Jean-Christophe Verhaegen

Lëtzebuenger Journal

Date: 29-01-2020

Page: 1+3

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 386 cm²

KLOERTEXT

Details, bitte!

Die Regierung soll Details zum Klima- und Energieplan offen legen, fordert Tom Oberweis, Präsident der Handwerkskammer

☞ Seite 03

Klimaplan – Quo Vadis?

Die Regierung sollte endlich Farbe bekennen und den detaillierten Klima- und Energieplan offenlegen, um eine öffentliche Debatte zu ermöglichen. Bei der Erhebung einer CO₂-Steuer sollte darauf geachtet werden, dass die Betriebe auch Alternativmöglichkeiten zur Verfügung haben, um klimafreundlicher zu produzieren, oder Dienstleistungen zu erbringen. Das fordert Tom Oberweis, Präsident der „Chambre des métiers“.

„Seit über einem Jahr nun arbeitet die Regierung am Klima- und Energieplan. Der Plan sieht verbindliche Ziele zur Reduktion von CO₂ vor, sowohl national als auch sektoriell, und kündigt eine CO₂-Steuer ab 2021 an. Jedoch gibt es kaum Informationen darüber, wie diese Ziele über Fördermaßnahmen erreicht werden könnten. Die zuständigen Ministerien haben lediglich eine stichwortartige Zusammenfassung des Klimaplanes publiziert, wobei zahlreiche Fördermaßnahmen beworben werden, die seit langem existieren und bei denen die gewünschte Wirkung nicht einmal ansatzweise erreicht wurde.

Neben der angekündigten ‚Klimasteuer‘ wurden allerdings bereits jetzt Maßnahmen ergriffen, um eine Trendwende der CO₂-Emissionskurve herbeizuführen: stufenweise Erhöhungen der Treibstoffakzisen in 2019 und 2020, sowie eine Anhebung der Autosteuer ab dem 1. März 2020. Es hat jedoch den Anschein, dass diese Entscheidungen überstürzt vorgenommen wurden, aus Angst, die Ziele von 2020 nicht zu erreichen. Und es ist umso unverständlicher, dass Privatpersonen und Betriebe

einfach vor vollendete Tatsachen gestellt werden, ohne dass konkrete Alternativen vorhanden sind und vor allem ohne jegliche öffentliche Konsultation abzuwarten, wobei dies seit Monaten großmundig angekündigt wurde. Transparenz geht auch anders!

Die Staatsfinanzen sind kerngesund und das gesamte Potenzial des Klimafonds, der nationale Fördermaßnahmen finanzieren soll und in dem sich bis dato über 600 Millionen Euro angehäuft haben, wird seit Jahren nicht ausgeschöpft. Wäre es daher nicht sinnvoller, zuerst Alternativen zu schaffen, und erst danach die Steuern auf fossilen Energieträgern zu erhöhen? Damit hätte Luxemburg die einmalige Chance, die Energiewende ‚gelbwestenlos‘ zu gestalten.

Das Handwerk trägt die angekündigten Ziele uneingeschränkt mit und ist ein unverzichtbarer Partner bei der zügigen Transformation zu einer dekarbonisierten Gesellschaft. Es gilt die Handwerksbetriebe zu stärken und mit der Schaffung eines Klimapaktes für KMU's dafür zu sorgen, die hiesigen Unternehmen zukunftsfähig zu gestalten und nachhaltig Arbeitsplätze zu schaffen. Hierbei sind nicht nur finanzielle Hilfen zur Steigerung der Energieeffizienz von großer Bedeutung, sondern vor allem eine gut bedachte und vorsichtig dosierte CO₂-Steuer. Bei jenen Prozessen, bei denen es noch keine anderen Möglichkeiten gibt, als auf fossile



Energieträger zurückzugreifen, sollte von einer solchen Steuer solange abgesehen werden, bis dass erschwingliche Alternativen auf dem Markt erhältlich sind. Ansonsten kann dies einen Klein- und Mittelbetrieb empfindlich schwächen und in den Ruin treiben.“

TOM OBERWEIS Präsident der Handwerkskammer



„Well wann et dem Betrieb gutt geet, da geet et och dem Salariaé gutt!“

www.paperjam.lu

Date: 29-01-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 3424

<https://paperjam.lu/article/front-syndical-en-vue-26e-jour>

Front syndical en vue pour le 26e jour de congé

Écrit par **Camille Frati**

Publié Le 29.01.2020 • Édité Le 29.01.2020



Laurent Mertz et Roberto Mendolia annoncent qu'ils «ne laisseront pas passer» le refus de l'ABBL d'appliquer le 26e jour de congé octroyé par le gouvernement en début d'année 2019. (Photo : Matic Zorman / Maison Moderne)

Le syndicat des employés du secteur financier amorce une année 2020 sous tension avec la renégociation de trois conventions collectives délicates et un bras de fer sur le 26e jour de congé.

L'Aleba organisait jeudi sa réception du Nouvel An. L'occasion de dresser, comme les semaines passées pour la Chambre des salariés, la CGFP, le LCGB, la ou encore la Chambre des métiers, un bilan de 2019 et de jeter un œil sur les défis qu'amène 2020.

À l'instar des autres syndicats, l'Aleba note une recrudescence d'adhésions dans le sillage des élections sociales du printemps qui l'ont vue remporter 35% des délégués en entreprise et conserver son titre de syndicat représentatif au niveau sectoriel au sein de la Chambre des salariés. «Il faut toutefois noter une augmentation du nombre de délégués indépendants: 41% des délégués aujourd'hui sont sans étiquette», souligne Laurent Mertz, secrétaire général de l'Aleba. «C'est une mauvaise nouvelle pour le salarié, car ces délégués ne bénéficient ni d'un soutien ni d'une structure pour effectuer leur travail de défense des droits des salariés de manière idéale.»

Sur le front social, 400 employés ont été touchés par un plan social ou une restructuration en 2019, dont celui de RBC. L'Aleba se désole de voir traîner en longueur la liquidation d'ABLV, imposant aux salariés une «attente insoutenable», déplore Roberto Mendolia, président de l'Aleba, alors que la société est réputée disposer d'assez d'argent pour financer le plan social.

"Les employeurs ont joué le jeu avec le soutien de l'ABBL et des syndicats, même s'il reste certaines ambiguïtés à lever."

Laurent Mertz, secrétaire général, Aleba

L'année 2019, aussi marquée par des remous au sein de l'Aleba – deux licenciements portés désormais devant la justice – et le retrait de Roberto Scolati, a laissé quelques problématiques à régler en 2020. À commencer par la reclassification des fonctions prévue par la convention collective banques et entrée en vigueur au 1^{er} janvier. «Nous avons le sentiment que cela s'est globalement bien passé», commente M. Mertz. «Les employeurs ont joué le jeu avec le soutien de l'ABBL et des syndicats, même s'il reste certaines ambiguïtés à lever. Certains employeurs n'ont pas été tout à fait 'fair' en s'y prenant fort tard ou en pratiquant un nivellement par le bas, ce que nous devons vérifier.» Les premières plaintes officielles de salariés devraient prochainement remonter vers les délégués puis être discutées en commission paritaire si aucun accord interne n'est trouvé.

L'Aleba cite encore d'autres points de la convention collective banques à discuter avec l'ABBL, comme l'évaluation des personnes, qui devrait selon le texte faire partie des droits de codécision de la délégation, ou le paiement des jours fériés légaux à 300% appliqué de manière inégale.

"Nous n'acceptons pas cette mauvaise volonté de l'ABBL alors que certains employeurs comme Clearstream, ING, KBL et RBC ont donné ce 26e jour à l'ensemble de leurs salariés."

Laurent Mertz, secrétaire général, Aleba

Le principal «point de discorde extrêmement désagréable avec l'ABBL» demeure toutefois le 26 jour de congé légal. «Nous sommes face à une lecture strictement hypocrite de l'ABBL qui va nous amener à des actions futures», annonce M. Mendolia. Un front syndical se prépare d'ailleurs dans ce bras de fer auquel les syndicats ne s'attendaient pas. «Nous n'acceptons pas cette mauvaise volonté de l'ABBL alors que certains employeurs comme Clearstream, ING, KBL et RBC – 4.000 salariés – ont donné ce 26^e jour à l'ensemble de leurs salariés», fustige M. Mertz. «Nous ne laisserons pas passer ça.»

Cadeau de la coalition DP-LSAP-Déi Gréng II aux salariés, ce 26^e jour de congé légal a effectivement suscité de vives réactions dans le secteur financier, l'ABBL comme l'Aca estimant qu'il ne devrait s'appliquer qu'aux salariés ne disposant que de 25 jours de congé, alors que les conventions collectives dans le secteur financier octroient déjà des jours de repos ou fériés compensatoires, sans compter les jours supplémentaires pour les travailleurs âgés de plus de 45 ans. «Ces jours de repos sont en réalité des jours fériés ou chômés, comme la braderie, qui n'avaient pas de sens dans le secteur financier (travaillant avec d'autres pays qui ne connaissent pas ces jours fériés, ndlr) et ont été transformés en jours flottants à la demande du patronat», rappelle M. Mertz. Et tout refus d'accorder ce 26 jour à un salarié disposant d'un jour supplémentaire parce qu'il a 50 ans relève tout simplement de la «discrimination», ajoute-t-il.

"Notre serment d'Hippocrate de syndicat est de défendre tout le monde de la même manière."

Roberto Mendolia, président, Aleba

Ce point d'achoppement augure en tout cas une entrée délicate en négociations pour la convention collective banques arrivant à échéance en fin d'année. L'Aleba se prépare également à discuter de la convention collective assurances «dans la continuité» et de celle de Post, pour laquelle «nous espérons toujours arriver à une convention unique au lieu de trois» régissant les relations de travail des différents statuts des salariés. La convention collective de Six récemment amendée pourrait également être à négocier en fin d'année. Autant de cahiers des charges à définir en amont pour l'Aleba.

Très attaché à son indépendance politique, le syndicat considère qu'il se doit d'apporter son soutien aux délégués indépendants. «Notre serment d'Hippocrate de syndicat est de défendre tout le monde de la même manière», souligne M. Mendolia. Quitte évidemment à voir ces délégués rejoindre la bannière Aleba dans le futur. Le syndicat a développé un



programme de formation pour aider ses 700 délégués en profitant de la nouvelle loi qui libère les délégués du personnel jusqu'à une semaine par an pour des formations ciblées.

**www.journal.lu**

Date: 29-01-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.journal.lu/top-navigation/article/klimaplan-quo-vadis/>

Klimaplan – Quo Vadis?



1 Foto

Die Regierung sollte endlich Farbe bekennen und den detaillierten Klima- und Energieplan offenlegen, um eine öffentliche Debatte zu ermöglichen. Bei der Erhebung einer CO₂-Steuer sollte darauf geachtet werden, dass die Betriebe auch Alternativmöglichkeiten zur Verfügung haben, um klimafreundlicher zu produzieren, oder Dienstleistungen zu erbringen. Das fordert Tom Oberweis, Präsident der „Chambre des métiers“.

„Seit über einem Jahr nun arbeitet die Regierung am Klima- und Energieplan. Der Plan sieht verbindliche Ziele zur Reduktion von CO₂ vor, sowohl national als auch sektoriell, und kündigt eine CO₂-Steuer ab 2021 an. Jedoch gibt es kaum Informationen darüber, wie diese Ziele über Fördermaßnahmen erreicht werden könnten. Die zuständigen Ministerien haben lediglich eine stichwortartige Zusammenfassung des Klimaplans publiziert, wobei zahlreiche Fördermaßnahmen beworben werden, die seit langem existieren und bei denen die gewünschte Wirkung nicht einmal ansatzweise erreicht wurde.“

Neben der angekündigten ‚Klimasteuer‘ wurden allerdings bereits jetzt Maßnahmen ergriffen, um eine Trendwende der CO₂-Emissionskurve herbeizuführen: stufenweise Erhöhungen der Treibstoffakzisen in 2019 und 2020, sowie eine Anhebung der Autosteuer ab dem 1. März 2020. Es hat jedoch den Anschein, dass diese Entscheidungen überstürzt vorgenommen wurden, aus Angst, die Ziele von 2020 nicht zu erreichen. Und es ist umso unverständlicher, dass Privatpersonen und Betriebe einfach vor vollendete Tatsachen gestellt werden, ohne dass konkrete Alternativen vorhanden sind und vor allem ohne jegliche öffentliche Konsultation abzuwarten, wobei dies seit Monaten großmündig angekündigt wurde. Transparenz geht auch anders!

Die Staatsfinanzen sind kerngesund und das gesamte Potenzial des Klimafonds, der nationale Fördermaßnahmen finanzieren soll und in dem sich bis dato über 600 Millionen Euro angehäuft haben, wird seit Jahren nicht ausgeschöpft. Wäre es daher nicht sinnvoller, zuerst Alternativen zu schaffen, und erst danach die Steuern auf fossilen Energieträgern zu erhöhen? Damit hätte Luxemburg die einmalige Chance, die Energiewende ‚gelbwestenlos‘ zu gestalten.

Das Handwerk trägt die angekündigten Ziele uneingeschränkt mit und ist ein unverzichtbarer Partner bei der zügigen Transformation zu einer dekarbonisierten Gesellschaft. Es gilt die Handwerksbetriebe zu stärken und mit der Schaffung eines Klimapaktes für KMU's dafür zu sorgen, die hiesigen Unternehmen zukunftsfähig zu gestalten und nachhaltig Arbeitsplätze zu schaffen. Hierbei sind nicht nur finanzielle Hilfen zur Steigerung der Energieeffizienz von großer Bedeutung, sondern vor allem eine gut bedachte und vorsichtig dosierte CO₂-Steuer. Bei jenen Prozessen, bei denen es noch keine anderen Möglichkeiten gibt, als auf fossile Energieträger zurückzugreifen, sollte von einer solchen Steuer solange abgesehen werden, bis dass erschwingliche Alternativen auf dem Markt erhältlich sind. Ansonsten kann dies einen Klein- und Mittelbetrieb empfindlich schwächen und in den Ruin treiben.“